

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Concours africain de procès simulé : les étudiants de l'Université virtuelle du Sénégal qualifiés

Cinq étudiants du Pôle "Sciences économiques, juridiques et de l'administration" (SEJA) de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) prendront part pour la première fois au Concours Africain de Procès Simulé sur les Droits de l'Homme prévu du 6 au 11 août 2018 à l'Université du Ghana, à Accra.

Inscrits en Master, ces étudiants de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), après avoir réussi brillamment les phases préliminaires, vont défendre les couleurs de l'UVS à ce concours.

Il s'agit de :

- Seydina Mbacké KANE de l'Espace Numérique Ouvert (ENO) de Guédiawaye ;
- Serigne Samba GUEYE et Mactar NDIAYE de l'ENO de Dakar ;
- Ablaye BA et Fatou SECK de l'ENO de Thiès.

A noter que Fatou SECK fait partie des majors de la première promotion de l'UVS, célébrée le 31 mars dernier.

Le Concours Africain vise à préparer de nouvelles générations de juristes à la plaidoirie sur des cas de violations présumées des droits de l'homme devant la Cour Africaine. Il rassemble chaque année toutes les Facultés de Droit du continent africain et récompense les meilleurs étudiants simulant une plaidoirie, dans les mêmes conditions qu'à la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Pour cette édition 2018, le cas hypothétique abordera les questions liées aux droits des femmes et au droit à l'autodétermination. Au cours d'un jeu de rôle faisant appel au droit, plusieurs équipes d'étudiants anglophones, lusophones et francophones s'affrontent dans une plaidoirie opposant requérants et défendeurs.

Les Facultés de Droit de 150 universités, provenant de 50 pays africains ont déjà participé à cet événement incontournable sur le calendrier universitaire africain.

Le Coordonnateur s'associe à toute la communauté de l'UVS pour souhaiter bonne chance à ses candidats.

LE COORDONNATEUR

Pr Moussa LO

